



## **BIEN ETRE ANIMAL**

# Enjeu pour l'élevage bovin et le vétérinaire

Le 20 juin 2019 - La Croix Blanche - SAINT BRIEUC (22)

**Contexte**: Face à une attente sociétale d'amélioration du bien-être animal et la nécessité pour l'éleveur d'y répondre, le vétérinaire doit devenir le professionnel incontournable pour son évaluation et son amélioration.

## Programme:

- Attente sociétale et évolution historique du point de vue du consommateur, des associations de protection animale, des industriels
- La règlementation
- -Définition du bien-être animal, notion de sensibilité des animaux (sensations, émotions), les cinq libertés
- Evaluation du bien-être animal, les deux types d'indicateurs basés sur l'environnement et basés sur l'animal, les indicateurs comportementaux, physiologique, de production, sanitaires.
   Validation des indicateurs, mesure et intégration
- Identification des principaux facteurs de risque et amélioration : enrichissement, amélioration des pratiques, la douleur (évaluer et soulager)

## Objectifs pédagogiques :

#### A l'issue de la formation, vous connaîtrez :

- Les bases scientifiques du bien-être animal
- Les attentes de la société
- Les bases d'évaluation du bien être des bovins
- Apprendre à identifier les principaux facteurs de risques
- Donner les bases pour évaluer et gérer la douleur

#### Intervenants:

Florent AUGUSTE et David LE GOIC, membres de la commission BEA de la SNGTV

Pour qui ? Tous les vétérinaires impliqués en production bovine.

Formation élaborée en partenariat entre la SNGTV et la Chaire BEA de VETAGROSUP

### Les atouts de la formation :

- Des apports théoriques et appliqués couvrant toutes les facettes du bien-être et vous permettant d'accompagner au mieux vos éleveurs face à cet enjeu
- Les éléments de base pour entrer dans l'évaluation pratique (formation de 2<sup>nd</sup> niveau)

		. •		
	-			
٦,				

Inscription:

du 20/06/2019 à Saint-Brieuc

Tél impératif : .....

Mail impératif : .....

Souhaite participer à la formation « Bien-être animal »

Et joint un chèque de ...... € à l'ordre de la SNGTV en règlement de l'inscription.

Durée: 7h soit 0,35 CFC.... (les points de formation continue seront crédités uniquement si le questionnaire d'évaluation est retourné à la SNGTV).

Votre inscription sera validée après réception de votre

Votre inscription sera validée après réception de votre règlement.

(Formation susceptible d'être prise en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle)

**TARIFS** : incluant le repas, les frais pédagogiques et le support de formation :

Tarif adhérent GTV : 390 € H.T. - 468,00 € T.T.C. Tarif non adhérent GTV : 640 € H.T. - 768,00 € T.T.C.

Renseignements et inscriptions :

Peggy Riva - email : riva@sngtv.org SNGTV, 5 rue Moufle, 75011 Paris Tél. 01 49 29 58 54 - Fax : 01 49 29 70 77